

Inégalités de revenu

Les inégalités de revenu reflètent la distribution des ressources matérielles dans la société. Certains estiment que des inégalités de revenu marquées ne sont pas souhaitables sur le plan moral ; d'autres considèrent les inégalités de revenu comme une menace pour la cohésion sociale. Outre ses conséquences sur la cohésion sociale, le creusement des inégalités peut aussi freiner la croissance à long terme et limiter les opportunités. Souvent, les pouvoirs publics se préoccupent davantage de l'évolution des inégalités que de leur niveau.

En 2014 (ou l'année la plus proche pour laquelle on dispose de données), les inégalités de revenu étaient extrêmement variables d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 5.1). Le coefficient de Gini est compris entre 0.25 au Danemark, en Islande, en Norvège et en Slovaquie et près du double au Chili et au Mexique. Les pays nordiques et d'Europe centrale sont les plus égalitaires en termes de revenu disponible, le Chili, les États-Unis, Israël, le Mexique et la Turquie affichant pour leur part des inégalités prononcées. D'autres indicateurs des inégalités de revenu font apparaître des classements similaires. L'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres de la population s'élevait à 9.4/1 dans la zone OCDE en 2014 – oscillant entre 5/1 environ au Danemark et plus de quatre fois plus (21/1) au Chili et au Mexique. En tenant compte des écarts liés aux méthodes de mesure, les inégalités de revenu sont plus marquées dans les pays émergents que dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment en Afrique du Sud, au Brésil et en Colombie.

La distribution des revenus du travail et du capital (revenu marchand, avant impôts et transferts) s'est élargie avec la crise. **Entre 2007 et 2014, les inégalités de revenu marchand ont augmenté de 1.6 points de pourcentage en moyenne** (barres du graphique 5.2). La hausse a été particulièrement importante en Espagne, en Estonie, en Grèce et en Irlande. En revanche, les inégalités de revenu marchand ont diminué en Israël et en Turquie et, dans une moindre mesure, au Chili et en Pologne. La répartition du revenu effectif des ménages (revenu disponible, après impôts et transferts) est restée globalement inchangée en raison des transferts sociaux en espèces et des impôts directs. Entre 2007 et 2014, le coefficient de Gini pour le revenu disponible est resté à peu près stable dans la plupart des pays de l'OCDE (points du graphique 5.2). C'est en Islande, en Lettonie et au Portugal qu'il a accusé le plus fort repli, et en Estonie, en République slovaque et en Suède qu'il a le plus progressé.

Le patrimoine des ménages est réparti bien moins équitablement que le revenu. **En moyenne, les 10 % les plus riches possèdent la moitié du patrimoine total des ménages, et cette proportion atteint 76 % aux États-Unis.** À titre de comparaison, les 10 % de revenus les plus élevés perçoivent en moyenne un quart environ du revenu monétaire total, dans une fourchette comprise entre 28 % aux États-Unis et 20 % en Norvège (graphique 5.3). Toutefois, les pays où les inégalités de revenu sont moins marquées ne sont pas nécessairement ceux où la concentration des richesses est faible, comme en témoignent les exemples de l'Autriche, de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Définition et mesure

Le principal indicateur de la distribution des revenus retenu ici est le coefficient de Gini. La valeur de ce coefficient varie entre 0, qui correspond à une « égalité parfaite » (chaque personne reçoit la même fraction des revenus) et 1, qui représente une « inégalité parfaite » (la fraction de la population la plus riche reçoit l'intégralité des revenus). Les inégalités de revenu peuvent être mesurées par le revenu disponible des ménages (après impôts et transferts sociaux) ou par leur revenu marchand (avant impôts et transferts) (pour de plus amples détails, voir l'encadré « Définition et mesure » de l'indicateur concernant le revenu des ménages au chapitre 3). Les coefficients de Gini s'appuient sur le revenu équivalent pour les pays de l'OCDE et de l'UE, la Colombie, la Fédération de Russie et la Lituanie, c'est-à-dire sur le revenu corrigé pour tenir compte des besoins différents des ménages en fonction de leur taille en se fondant sur une échelle d'équivalence qui divise le revenu des ménages par la racine carrée de la taille du ménage considéré, et sur le revenu par habitant pour tous les partenaires clés (barres foncées) à l'exception de l'Inde et de l'Indonésie pour lesquelles c'est la consommation par habitant que l'on a retenue (barres claires), avec généralement à la clé des indicateurs d'inégalité plus faibles.

Un autre indicateur, le rapport S90/S10, correspond à l'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres de la population ; il se fonde également sur le revenu disponible équivalent. Les données sur le revenu sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, disponible à l'adresse : www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm.

Les données relatives au patrimoine font référence au patrimoine net des ménages ordinaires, qui correspond à la valeur de tous les actifs détenus par un ménage moins la valeur de ses dettes à un moment donné, vers 2012 ici. Les données sont issues de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=WEALTH>.

Pour en savoir plus

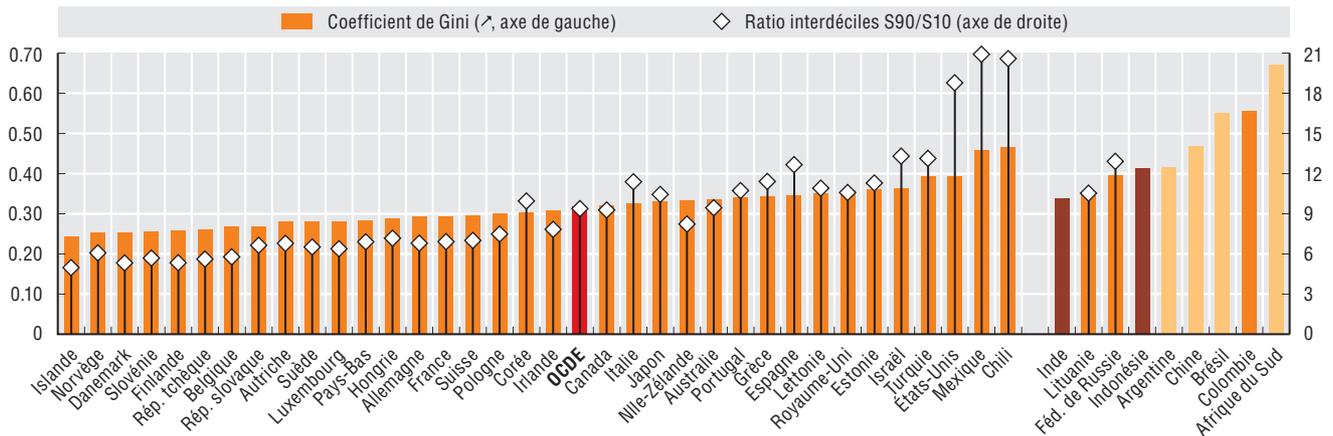
OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://oe.cd/init2015-fr>.

Notes des graphiques

Graphiques 5.1 et 5.2 : Les données se rapportent à 2014 pour l'Australie, la Corée, la Finlande, les États-Unis, la Hongrie, Israël, le Mexique, les Pays-Bas, et la Chine ; à 2012 pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Colombie et la Nouvelle-Zélande ; à 2011 pour le Brésil ; à 2010 pour la Fédération de Russie et l'Indonésie ; et à 2013 pour tous les autres pays. Les données présentées pour 2007 correspondent à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France, Israël, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suède ; à 2006 pour le Japon ; et à 2009 pour le Chili. On ne dispose pas de données sur les changements intervenus en Suisse.

5.1. Écarts importants dans le niveau des inégalités de revenu

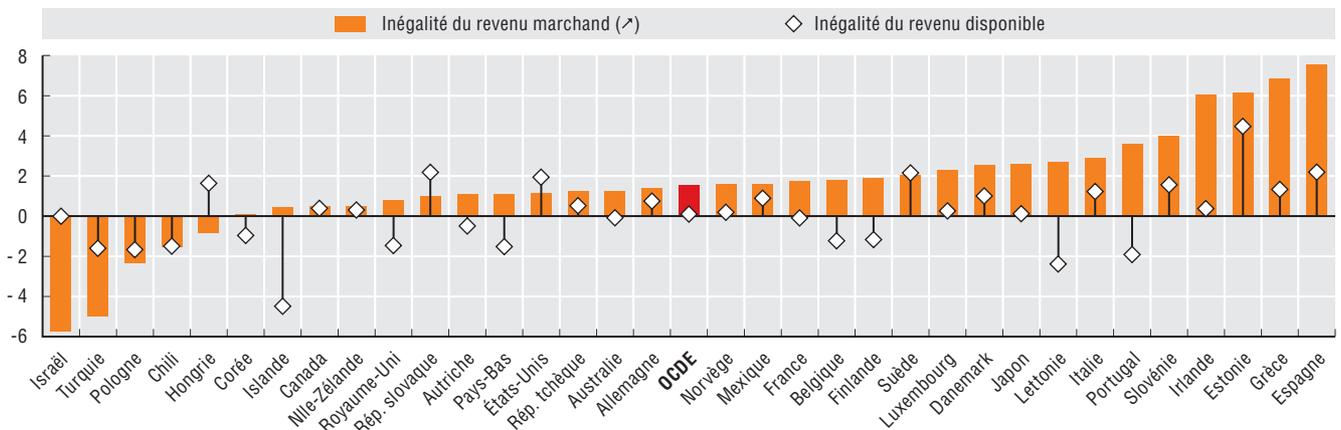
Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages, et écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, en 2014 (ou année la plus proche)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412799>

5.2. Augmentation des inégalités de revenu marchand entre 2007 et 2014

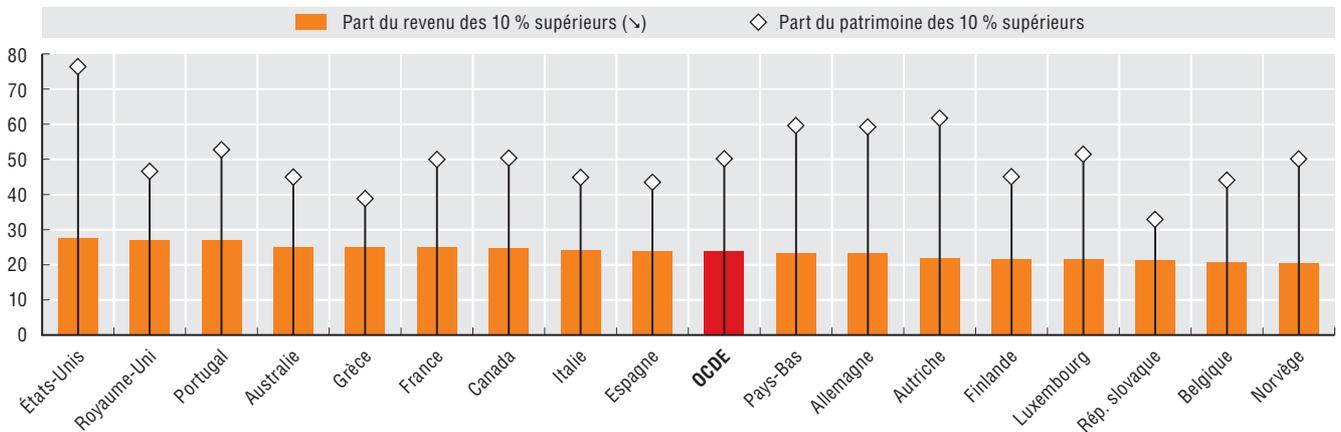
Variation, en points de pourcentage, du coefficient de Gini pour le revenu disponible et le revenu marchand des ménages, entre 2007 et 2014 (ou année la plus proche)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412805>

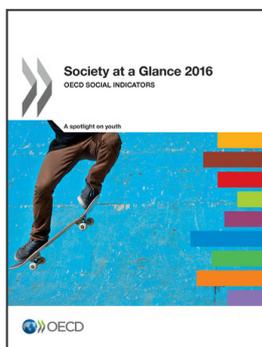
5.3. Le patrimoine est plus concentré au sommet que le revenu

Part du revenu disponible et du patrimoine net des ménages détenue par les 10 % les plus riches, 2012 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (<http://oe.cd/idd-fr>) et de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933412812>



Extrait de :
Society at a Glance 2016
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264261488-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Inégalités de revenu », dans *Society at a Glance 2016 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2016-16-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.